


38 M€
ENCOURS

16,60 €
VL PART C

Adara est un fonds diversifié éligible au PEA, dont l'exposition actions peut fluctuer entre 45 et 100%. L'approche de gestion a pour objectif de réunir deux moteurs de performance dans une logique patrimoniale : l'alpha de nos thèmes d'investissement et un bêta évolutif selon l'évolution du marché actions. Le processus se déroule en 2 étapes : détermination du taux d'exposition aux actions européennes et identification des thématiques d'investissement. Le solde du portefeuille est investi en produits monétaires et de performance absolue, afin de réduire la volatilité globale du portefeuille. Adara a pour objectif d'offrir une performance annualisée, nette de frais, supérieure à l'indice synthétique 50% Eurostoxx 50 Net Return (dividendes réinvestis) + 50% €str capitalisé sur la durée de placement recommandée (5 ans minimum). Le fonds permet à l'investisseur de bénéficier d'une gestion flexible sur les actions européennes tout en tirant parti des avantages liés au PEA.


PERF. AVRIL
+0,7%
PERF. YTD
+4,9%

À risque plus faible

À risque plus élevé



SRI : à risque plus faible (1), rendement potentiellement plus faible, à risque plus élevé (7), rendement potentiellement plus élevé
Le niveau de risque de 1 ne signifie pas que l'investissement est dépourvu de risque. Cet indicateur représente le profil de risque affiché dans le DIC. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à la fin de la période de détention recommandée. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette échéance

Principaux risques

Risque de perte en capital
Risques liés aux actions
Risque de change
Risque de liquidité
Risque de taux
Risque de crédit

Caractéristiques

Classification SFDR : Article 6

Conformité : Directive UCITS V

Éligible : PEA, Assurance vie

Valorisation : Hebdomadaire

Indice de référence : 50% Eurostoxx 50 Net Return (dividendes réinvestis) + 50% €str capitalisé

Établissement Centralisateur : CACEIS BANK

Commission de surperformance : 15 % TTC maximum de la performance annuelle du FCP au-delà de l'indicateur de référence avec high on high

Frais de souscription : 3% max

Frais de rachat : 0%

Durée de placement recommandée : 5 ans

Centralisation des ordres : avant 12h00

Historique de la performance



Performances calendaires

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Part C	+18,6%	-12,6%	+15,6%	-4,2%	+11,7%	-18,3%	+9,9%	+1,1%	+10,4%	+2,4%	+12,0%	+7,6%
Indice*	+12,8%	-4,7%	+11,4%	-1,8%	+13,9%	-5,7%	+7,8%	+1,8%	+6,7%	+6,1%	+15,5%	+10,9%

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Performances

Périodes	OPCVM	Indice*	Statistiques	1 an	3 ans	création
1 mois	+0,7%	+0,3%	Alpha	-2,5%	-19,6%	-3,8%
3 mois	+4,9%	+5,0%	Volatilité	12,1%	15,3%	13,1%
6 mois	+20,0%	+14,0%	Indice	6,8%	8,2%	13,3%
YTD	+4,9%	+6,6%	Ratio de Sharpe	0,76	0,28	0,24
1 an	+12,3%	+10,8%	Indice	1,20	0,73	0,33
3 ans	+14,9%	+20,5%	Max. Drawdown	-12,2%	-24,4%	-35,9%
5 ans	+23,6%	+31,7%	Indice	-5,0%	-11,5%	-34,8%
Création	+66,0%	+100,7%	Beta	1,56	1,69	0,69
			Corrélation	0,90	0,92	0,72
			Indice de Sortino	1,23	0,37	0,32

*À compter du 12 octobre 2018, l'indice de référence est 50% EuroStoxx 50 Net Return (dividendes réinvestis) + 50% €str capitalisé

PART DISPONIBLE

C

Code ISIN	FR0010637488
Code Bloom	AMPADAR FP
Frais de gestion	1.95%
Minimum de souscription	Une part
Date de création	Juillet 2008

Source des données : Amplegest

Cette communication publicitaire ne constitue ni un document contractuel contraignant, ni un document d'information requis par une disposition législative. Elle n'est pas suffisante pour prendre une décision d'investissement

Portefeuille

Dix premières lignes

	Poids
BNP Paribas	5,2%
AXA	4,1%
Elis SA	4,0%
TotalEnergies	3,9%
Société Générale	3,1%
Saint Gobain	3,0%
Mercedes Benz	2,9%
Infineon	2,9%
Accor	2,8%
Crédit Agricole	2,8%
Total	34,5%

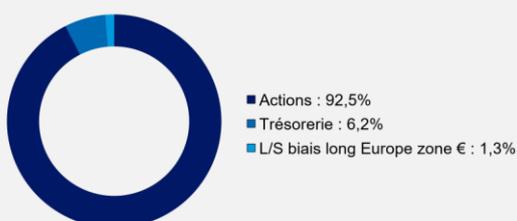
Répartition par devise



Actions : Répartition géographique



Répartition par classe d'actifs



L'équipe de gestion



Ivan PETIT

Gérant Fonds Flexibles et Dédiés
i.petit@amplegest.com
01 80 50 57 04



Stéphane CUAU

Gérant Actions Long Short
s.cau@amplegest.com
01 73 73 98 61

Faits marquants

Après une performance très dynamique depuis 6 mois, les marchés actions du monde entier reprennent leur souffle durant ce mois d'avril. En Europe, certes la BCE devrait baisser ses taux dès le mois de juin mais les anticipations de baisse de taux outre-Atlantique sont repoussées : la désinflation peine à se matérialiser, et les données macroéconomiques ne le permettent pas à ce stade. De plus, les tensions géopolitiques au Moyen Orient continuent de peser négativement.

Dans le contexte décrit ci-dessus, le style value surperforme largement le style croissance de plus de 4%.

Dans cet environnement, Adara progresse de 0,7% surperformant son indice de référence et les différents indices actions sur la période.

Naturellement nos surexpositions sur les secteurs bancaires et sur le secteur des matières premières contribuent fortement à cette bonne performance relative.

Au cours du mois nous avons allégé notre position sur Stellantis suite à la bonne publication et un parcours boursier remarquable. Nous avons redéployé une partie des liquidités générées sur Michelin.

Nous sommes confiants quant au potentiel de croissance de notre fonds qui offre un ratio P/E médian estimé 2024 de 11,5x pour une croissance des résultats anticipée pour les deux prochaines années de 11% (respectivement 11x et 4% pour l'indice de référence). Le fonds affiche également une rentabilité sur capitaux propre de 16% contre 12% pour l'indice avec un endettement moindre (0,8x Ebitda contre 2,9x pour l'indice de référence).

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Contributeurs à la performance sur le mois

Positifs	%	Négatifs	%
TotalEnergies	0,38	Stellantis	-0,34
BNP Paribas	0,33	Soitec	-0,27
Elis	0,30	Gaztransport et technigaz	-0,20
Banco Santander	0,27	Airbus	-0,16
Crédit Agricole	0,22	Antin Infrastructure Par.	-0,15

Vos interlocuteurs


Jean-François Castellani

Associé, Directeur du Développement
Asset Management
Tél : 06 77 73 55 43
jf.castellani@amplegest.com


Xavier Coquema

Responsable distribution Internationale
Tél : 06 31 38 88 02
x.coquema@amplegest.com


Cédric Michel

Relations Investisseurs – Distribution France
Tél : 01 53 93 23 23
c.michel@amplegest.com


Paul Raouix

Relations Investisseurs – Distribution France
Tél : 06 75 98 89 15
p.raouix@amplegest.com

Glossaire

Alpha : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à -4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence.

Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds « amortit » les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds « amplifie » les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique de que fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Exposition brute et nette : La différence entre les longs et les shorts est l'exposition nette, c'est-à-dire l'exposition aux mouvements directionnels des marchés actions. Exemple : pour un actif confié en gestion de 100 : le gérant constitue des positions à l'achat de 80 et des positions à la vente de 40, soit une exposition brute de 120 (80+40) et une exposition nette de 40% (80-40). En théorie, avec une exposition nette de 40%, le fonds est censé gagner 4% si le marché monte de 10%, ou perdre 4% si le marché perd 10%. En pratique, dans l'univers des fonds long short actions, on observe une asymétrie dans les baisses et les hausses qui contribuent à la création d'une surperformance par rapport à ce benchmark d'exposition nette sur la durée.

Les fonds Long Short : la gestion long/short consiste à combiner des positions acheteuses (« long ») et des positions de ventes à découvert (« short ») sur les marchés actions. Le but est de limiter les risques de gestion, en résistant notamment aux périodes de baisse des marchés financiers. La technique de la vente à découvert qui consiste à vendre aujourd'hui une action que l'on ne possède pas, dans le but de la racheter plus tard lorsque son prix aura baissé, est utilisée lorsque le gérant estime que le prix d'une action est trop élevé par rapport aux perspectives d'activités et de résultats. Cette gestion peut se révéler risquée, les pertes pouvant dépasser le capital mis en jeu au départ si le cours de l'action, au lieu de baisser, connaît au contraire une phase de hausse marquée. Pour cette raison, les gérants de fonds Long Short mettent souvent en place des règles de « stop loss » (ou arrêt des pertes) afin de limiter les pertes en cas de mauvaise appréciation. Dans ce cas, les positions sont réduites ou totalement coupées, à perte.

Levier : Le risque pris par un fonds Long / Short Equity est fonction de ses expositions brute et nette. La somme des positions acheteuses et vendeuses (long + short) représente l'exposition brute. Cette exposition peut être supérieure à l'actif confié en gestion, on parle alors d'effet de levier. Exemple : pour un actif confié en gestion de 100 : le gérant constitue des positions à l'achat de 80 et des positions à la vente de 40. L'exposition brute est alors de 120 (80+40). On dit alors que le levier est de 120%.

Long Only : Le gérant actions traditionnel est toujours long (long only), ce qui veut dire qu'il détient les titres en portefeuille et les vend quand il a atteint son objectif de cours. Au contraire, un gérant Long Short combine des positions longues et des positions vendeuses à découvert.

Pair-trade : Le pair trading est une technique qui consiste, après analyse, à se porter acheteur d'une valeur pour un montant donné et vendeur d'une autre valeur pour ce même montant. Le pair trading a pour objectif d'éliminer le risque de marché en conservant uniquement le risque de cours associé à l'évolution des deux valeurs.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

Volatilité : la volatilité est un indicateur qui mesure l'amplitude des hausses et des baisses d'un fonds. La connaissance du niveau de volatilité est utile pour évaluer le risque du placement : quand la volatilité est élevée, la valeur du capital investi peut baisser de façon importante.

Mentions légales

Ceci est une communication publicitaire. Elle ne constitue ni un document contractuel contraignant, ni un document d'information requis par une disposition législative, et elle n'est pas suffisante pour prendre une décision d'investissement. Veuillez-vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Ce document est un outil de présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de Amplegest. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de Amplegest. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. L'ensemble des documents réglementaires du Fonds sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion www.amplegest.com ou sur simple demande écrite adressée à contact@amplegest.com ou adressée directement au siège social de la société 50 boulevard Haussmann-75009 Paris. Les investissements dans des Fonds comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. Amplegest peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les Fonds présentés. Amplegest ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers quiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de quelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d'informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de Amplegest), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de Amplegest en écrivant au siège social de la société (50 boulevard Haussmann, 75009 Paris, France).